MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI

CEA/ITECH-MTV

BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/04/80/2020/00039

SUR DEMANDE DE COTATION N°2

001/MESRSI/SG/UNB/PRM du 30/10/2020

APPROUVE LE 14/12/2020

NOTIFIE LE _

par O.S. no

<u>OBJET</u>: Acquisition de mobilier de bureau au profit de CEA/ITECH-MTV/UNB de l'Université Nazi BONI.

TITULAIRE: EZO INTERNATIONAL Sarl

MONTANT DU MARCHÉ: Quatre millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cents (4 999 800) de Francs CFA H TVA.

<u>DÉLAI D'EXECUTION</u>: Quinze (15) jours

FINANCEMENT: Budget CEA/ITECH-MTV;Gestion 2020



MARCHE N°EPE-UNB/09/01/04/20/2020/00039

SUR DEMANDE DE COTATION DU N°2020-027/MESRSI/SG/UNB/PRM DU 30/10/2020

ENTRE

Université Nazi BONI (UNB), représentée par son Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01, Téléphone 20 98 06 35, désigné ci-après par le terme "Autorité contractante".

d'une part,

ET

EZO INTERNATIONAL Sarl, représenté par Oumar ZONGO, 01 BP 795 Ouagadougou 01, téléphone : 00226 79 75 67 67/76 25 07 38, inscrit au registre de commerce sous le N°BF OUA 2020 B 1532, IFU N°00132903 V faisant élection de domicile à Ouagadougou désigné ci-après par le terme « Titulaire ».

D'autre part

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/04/80/2020/00039

SUR DEMANDE DE COTATION du N°2020-027/MESRSI/SG/UNB/PRM du 30/10/2020

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

- 1. Le présent marché a pour objet: Achat de petit matériels au profit de CEA/ITECH-MTV/UNB de l'Université Nazi BONI.
- 2. Le délai d'exécution du marché est de quinze (15) jours.
- 3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :
 - la lettre de soumission :
 - le Cahier des clauses administratives particulières ;
 - le cahier des prescriptions techniques;
 - le bordereau des prix unitaires;
 - le bordereau des quantités et des prix ;
 - le Cahier des clauses techniques générales ;
 - le Cahier des clauses administratives générales ;
 - les ordres de commande (s'il y a lieu).
- 4. Le montant du marché est de quatre millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cents (4 999 800) de Francs CFA H TVA.
- 5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.
- 6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.



MARCHE N°EPE-UNB/09/01/04/20/2020/00039 SUR DEMANDE DE COTATION DU N°2020-027/MESRSI/SG/UNB/PRM DU 30/10/2020

7. Les paiements seront effectués par l'Agent comptable de l'UNB au profit de EZO INTERNATIONAL Sarl sur le compte Banque Atlantique Burkina Faso N°050008750001 Intitulé FCPB 3301/1330960, Code banque BF134, Code guichet 01001, clé RIB 69 ouvert au nom de EZO INTERNATIONAL.

En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jour et an ci-dessous mentionnés.

Ont signé:

Le titulaire
«Lu et approuvé»

E. Z. O INTERNATIONAL SARL
Commerce Général



Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)



Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

	par rapport aux clauses du cerro.
CCAG 1.1 (h)	L'Autorité contractante est : <i>Université Nazi BONI</i> , représenté par son président.
CCAG 1.1 (m)	Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : _ Université Nazi BONI_
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms [dernière Version]
CCAG 8.1	Aux fins de <u>notification</u> , l'adresse de l'Autorité contractante sera :
	À l'attention de : Serge Eric B. BAYALA
	Nº et rue :
	Étage/n° de bureau : 1er étage de la Bibliothèque Universitaire Centrale
	Ville: NASSO (Bobo-Dioulasso)
	Boite postale: 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01
	Pays : Burkina Faso
	Téléphone : 20 98 06 35/78 87 02 07
	Télécopie : Néant
	Adresse électronique : serge_ericb@hotmail.com
CCAG 10.2	Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leurs différends devant l'Autorité de régulation de la commande publique, il sera à la juridiction administrative compétente du Burkina Faso. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Attributaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenue dans le Marché. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de la clause 10.1 a) du CCAG dans le document de demande de prix.]
	Note explicative à l'intention des candidats : Au moment de la finalisation du marché la clause 10.1 (a) du CCAG sera retenue dans le cas où le Marché est passé avec un soumissionnaire ressortissant d'un État membre de l'UEMOA. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un Soumissionnaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA :
	« La Clause 10.1 a) du CCAG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage ».

	de retard.
CCAG 26.1	Les pénalités de retard s'élèvent à : 1/2000 ième du montant du marché par jour
	Le lieu des inspections est le suivant:
	Les inspections exigées sont les suivants :
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à: sans objet
	techniques du contrat
CCVC 72'1	Les Inspections sont : quantité et qualité conformément aux prescriptions
	destination des fournitures.
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur DPX rendue à
	caisses seront : Sans objet
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des
CCAG 17.3	La garantie de bonne exécution sera : Néant
1.71 DADD	Le montant de la garantie de bonne exécution sera ; Néant



CCAG 12.1	Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire : <i>Néant</i>				
	Les documents ci-dessus sont à recevoir par l'Autorité contractante une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.				
CCAG 14.1	Le prix des Fournitures livrées et/ou Services connexes exécutés « sera ferme »				
	Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après :				
	$P_1 = P_0 (a L_1/Lo + b_i M_1/Mo)$				
	dans laquelle:				
	$P_1 = Prix \ actualisé.$ $P_0 = Prix \ du \ marché \ (prix \ de \ base).$				
B.D.E.	a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché.				
BRE FISCAL	bi = pourcentage estimé de l'élément (d'indice i) représentant les matières et matériaux dans le Prix du marché.				
	L_0, L_1 = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.				
· ASU	M_0 , M_1 = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.				
	La somme des éléments a et bi doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée. La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.				
CCA C 15 1					
CCAG 15.1	Exemples				
	Clause 15.1 du CCAG: La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont:				
	Règlement des Fournitures :				
	Le règlement sera effectué comme suit : Compte Banque Atlantique Burkina Faso N°050008750001 Intitulé FCPB 3301/1330960, Code banque BF134, Code guichet 01001, clé RIB 69 ouvert au nom de EZO INTERNATIONAL Sarl				
CCAG 15.4	Le taux d'intérêt moratoire est le taux d'intérêt légal de la BCEAO majoré d'un point.				
CCAG 16.1	Cocher le cas échéant				
	Régime fiscal de droit commun : Hors taxes (HT)				
	Autre régime : Néant				





International Sarl

Commerce Général

Bureautique - Informatique - Audio-Visuel - Produits d'Entretien - Consommables informatiques - Installation - Maintenance - Matériels de Constructions-Forage-Prestations diverses

01 BP 795 Ouagadougou 01 - Tél. : (00226) 79 75 67 67 / 76 25 07 38 RC N°BF OUA 2020B1532 - N° IFU 00132903V

Domiciliation bancaire: RCPB Dapoya N° compte: 89232

Ouagadougou le 05 Novembre 2020

FACTURE PROFORMA EZO/N°032/2020

Doit : Université Nazi Boni

Objet : Aquisition de mobiliers de bureau CEA

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total		
1	Bureau agent moderne exécutive avec retour, Plateau de la table et cadre en MDF . Dim: 1m,20	Unité .	8 %	255,000	2 040 000		
2	Bureau directeur moderne exécutive avec retour, Plateau de la table et cadre en MDF. Dim: 1 m,60	Unité	RECETTE	335 000	335 000		
3	Fauteuil directeur industriel ergonomique , Mécanisme de swing intégré	Unité	a /1000 mg	h 1250 000	1 350 000		
4	Chaises visiteur directeur mono bloc rembourré en similicuir avec accoudoirs métalliques manchette rembourrée en mousse et revêtu de simili cuir. Support sur cadre luge	Unité	18	ouviel Remarks 90	900 000		
5	Armoire vitrée avec tablette	Unité	2	187 400	374 800		
	Montant total HTVA						

Arrêté la présente facture proforma à la somme de :

Quatre millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cent (4 999 800) Francs CFA HTVA



Le Directeur Général Commerce Général Tél: 79 75 67 67 1-76 25 07 38



Faîtière des Caisses Populaires du Burkina

Caisse Populaire de Dapoya

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

NOM & PRENOM OU RAISON SOCIAL : EZO INTERNATIONAL SARL

ADRESSE: 79756767

BANQUE atlantique n°050008750001 intitulé FCPB : 3301/1330960

Code IBAN BF42 BF13 4010 0105 0008 7500 0169

Code SWIFT: ATBFBFBFXXX

Code guichet: 01001

Code banque: BF134

Clé RIB: 69

Pays : Burkina Faso

Adresse banque :

BA 01 BP 3407 Ouagadougou 01

Tél.: 00226 25 49 24 46/50

Ouagadougou, le 26 NOVEMBRE 2020.

Le Directeur,

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI (UNB) Tél: 20 98 06 35/Fax: 20 98 25 77 Site web: www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le

1 4 DEC. 2020

MARCHE N° EPE-UNB/09/01/04/80/2020/00039

Sur demande de cotation N°2020-027/MESRSI/SG/UNB/PRM du 30/10/2020

Objet : . Acquisition de mobilier de bureau au profit de CEA/ITECH-

MTV/UNB de l'Université Nazi BONI.

Titulaire EZO INTERNATIONAL Sarl

Montant Quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (4 999 800)

de Francs CFA H TVA

Délai d'exécution Quinze (15) jours

Financement Budget CEA/ITECH-MTV; Gestion 2020.

ORDRE DE SERVICE 2020/ 039/MESRSI/SG/UNB/DAF

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

1- Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.

est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.

3- Le délai d'exécution est de quinze (15) jours.

2 9 DEC. 2020 est retenue comme date de fin d'exécution. 4- La date du_

5- Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par M. Billy T. M. J. ZONGO, Directeur de l'Administration et des Finances de l'UNB.

> Pr Macaire S. OUERBAOC Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques Chevalier de l'Ordre de l'Etalon .Chevalier de l'OIPA/CAMES

Le Président,

NOTIFICATION

Le 14 DEC. 2020 je soussigné Billy T. M. J. ZONGO déclare m'être rendu au siège de EZO INTERNATIONAL Sarl et avoir remis à son Directeur ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service

Le DAF de l'UNB,

Billy T. M. J. ZONGO

EZO II MALeTitulaire Commerce Général

Tél: 79 7**5** 67 67 .

Omar ZONGO